



au Tour **des Parents**

Mobilisation pour la petite enfance et la parentalité

De la consultation à l'action

Synthèse nationale
des avis citoyens



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Sommaire

Sommaire	2
Présentation de la démarche « Au tour des parents »	3
Synthèse en 7 points	5
Préambule sur la démarche	10
Nos motivations et attentes par rapport à la démarche	10
Notre regard sur la situation actuelle	11
Nos constats sur les modes d'accueil	11
Nos constats sur la parentalité	13
Nos principales attentes envers un service public de la petite enfance	15
Ce qui a fait débat entre nous	15
L'ensemble de nos propositions	17
Résumé de nos propositions	17
Pour un service public de la petite enfance accessible à tous, partout	17
Pour une information centralisée et accessible pour les parents tant sur les modes d'accueil que sur le soutien à la parentalité	18
Pour une amélioration de l'offre d'accueil	18
Pour davantage de soutien à la parentalité	20
TOUTES LES PROPOSITIONS DES AVIS CITOYENS REGIONAUX	22

Présentation de la démarche « Au tour des parents »

La Ministre déléguée à la Famille, Dominique Bertinotti, fidèle à l'engagement du Président de la République de placer la politique familiale au cœur des préoccupations nationales, a lancé en novembre 2012 une vaste concertation sur les missions de service public en matière de petite enfance et d'accompagnement de la parentalité auprès des parents.

La démarche « Au tour des Parents » a pour la première fois mis les parents au centre de la fabrique de l'action publique en les associant au diagnostic de la situation actuelle en matière de modes d'accueil et de parentalité, à la définition et à l'élaboration de propositions.

Cette démarche participative innovante fait le pari de la capacité des parents à construire des propositions visant l'intérêt général, à partir de la mise en commun de leurs situations particulières, pour répondre à la question suivante :

Quelles propositions pour concevoir, ensemble, les nouvelles missions de service public pour l'accueil de la petite enfance et le soutien à la parentalité, en tenant compte des contextes propres à chaque territoire ?

Deux cabinets conseil spécialisés dans la conception, l'animation et l'évaluation de démarches participatives citoyennes ont accompagné le Ministère délégué à la Famille : Missions Publiques et Planète Publique.

Dans quatre régions représentatives de la diversité des territoires français (Bourgogne, Midi-Pyrénées, Nord-Pas de Calais, Pays de la Loire), près de 300 parents tirés au sort sur les listes des CAF ont consacré 2 jours et demi à réaliser un état de lieux de la petite enfance à partir de leur vécu et de celui de



Synthèse nationale des avis citoyens



leurs enfants et à échanger avec des acteurs associatifs, institutionnels et privés pour repérer des solutions innovantes. L'objectif était d'élaborer des propositions, pour des missions de service public qui répondent à leurs besoins dans leur diversité. A l'issue de ces trois jours denses d'échanges, marqués par des témoignages forts, des débats vifs et des messages communs puissants, les parents de chaque région ont rédigé un avis citoyen à destination de la Ministre.

Ce document fait la synthèse des quatre avis citoyens régionaux, le plus fidèlement possible, pour en faire ressortir les idées principales, les propositions partagées et les points de débat.

4.



Synthèse nationale des avis citoyens



Synthèse en 7 points

Accueil de la petite enfance et soutien à la parentalité : nos attentes et nos propositions « phares »

1. **La mise en pratique d'un principe d'égalité sur le territoire** (tarification, accessibilité, critères, etc.)

Pour répondre à un constat fort de disparités et d'inégalités territoriales

« A certains endroits, il y a trop d'offre, dans d'autres, il manque des places... cela donne l'impression qu'il n'y pas de pilote sur ces questions ! »

« Il faut arrêter de considérer les habitants des communes de 500 habitants comme des sous-français : en rural, on a beaucoup moins de prestations ! »

Les propositions partagées par les parents de plusieurs des 4 régions :

- ④ Instaurer une loi fixant un nombre minimal de places d'accueil dans chaque commune à l'image de la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain, qui impose aux villes un pourcentage minimal de logement social
- ④ Recenser les besoins réels pour localiser les futurs lieux d'accueil ou autres réponses adaptées
- ④ Uniformiser la tarification des structures collectives d'accueil sur le territoire (avec des suggestions d'aides financières, de principe de tiers payant, etc.)
- ④ Rendre plus transparents et équitables les critères d'admission en accueil collectif

2. **Pouvoir avoir le choix du mode d'accueil, par une offre plus importante, plus facile d'accès et des critères plus juste pour en bénéficier**

Parce que cela reste encore parfois un choix par défaut, quand il n'y a pas assez d'offre de modes d'accueil

« On est nombreux à avoir trouvé un mode d'accueil mais globalement on n'a pas eu le choix. J'ai trouvé une assistante maternelle mais je n'ai pas eu le choix ; j'aurais voulu une crèche. »

« Cela entraîne du travail clandestin. »

« Parfois c'est encore plus galère pour les parents quand les enfants sont à l'école, et non plus chez la nounou ! »



Synthèse nationale des avis citoyens



Les propositions partagées par les parents de plusieurs des 4 régions :

- Ⓢ Faciliter la création de crèches et le montage de projets de modes d'accueil
- Ⓢ Une école à deux ans, seulement si elle est adaptée aux besoins d'un enfant de cet âge
- Ⓢ Supprimer les barrières au libre choix de la localisation du lieu d'accueil, qui parfois serait plus facile d'accès dans une ville limitrophe, à proximité du lieu de travail des parents, ou encore sur le trajet domicile-travail
- Ⓢ Etendre les aides pour les modes d'accueil pour les 6-12 ans

3. Avoir accès à des modes d'accueil, souples, adaptés, proches, accessibles financièrement

Parce qu'aujourd'hui les modes d'accueil ne répondent pas suffisamment aux besoins d'accueil ponctuels, d'urgence, ni même à l'amplitude horaire du travail des parents...

« Il y a par exemple beaucoup de mamans qui travaillent 3h, matin et soir, et on laisse notre enfant en garde sur des plages horaires plus importantes parce qu'on n'a pas le choix, c'est aussi un temps que l'on ne peut pas prendre avec les enfants. »

« Nous avons rencontré une association qui fait de la garde à domicile avec du personnel formé, à un tarif incroyable (moins de deux euros par heure), de manière régulière ou ponctuelle, de jour comme de nuit. C'est génial, on peut avoir accès à la garde à domicile sans être riche ! Mais c'est un projet pilote soutenu par la CAF de Lille ... Il y en a un seul dans toute la Région ! »

« Ce serait bien qu'il y ait un numéro d'urgence type 18 ou 15 pour les parents, et qu'il y ait la possibilité pour certain-e-s assistant-e-s maternel-le-s de s'astreindre à ces besoins d'urgence. »

Les propositions partagées par les parents de plusieurs des 4 régions

- Ⓢ Développer les avantages financiers pour les assistant-e-s maternel-le-s en horaires atypiques pour les inciter à élargir leurs horaires, de manière encadrée
- Ⓢ Elargir les plages horaires du périscolaire
- Ⓢ Développer les solutions de garde à domicile portées par des associations offrant des solutions souples, ponctuelles, à la carte et accessibles financièrement
- Ⓢ Développer un pôle d'assistance d'urgence pour les personnes en difficulté transitoire



Synthèse nationale des avis citoyens



- Ⓢ Créer des places d'accueil d'urgence dans des crèches, chez des assistant-e-s maternel-le-s, etc.

4. **Le bien-être de nos enfants, dans leurs lieux de d'accueil, qui doivent être des lieux d'épanouissement** intellectuel, moteur, affectif, pour tous les enfants, y compris les enfants en situation de handicap.

Parce que la petite enfance est un moment crucial pour le développement de l'enfant qui ne se résume pas à une question d'offre quantitative de mode d'accueil :

« L'éducation d'un enfant est devenue secondaire dans notre société. Or si l'éducation est négligée, il y a des conséquences. »

« Quand on a des enfants différents ou qui rencontrent des difficultés, les portes se ferment... S'il n'y a pas un diagnostic clair, il faut se débrouiller tout seul ! »

Les propositions partagées par les parents de plusieurs des 4 régions :

- Ⓢ Renforcer la formation initiale et continue du personnel de la petite enfance
- Ⓢ Révision à la hausse des quotas d'encadrants par enfant
- Ⓢ Développer et structurer les Relais Assistant-e-s Maternel-le-s et les Maisons d'Assistant-e-s Maternel-le-s, pour davantage d'organisation et de soutien entre les assistant-e-s maternel-le-s
- Ⓢ Redévelopper la médecine scolaire, notamment afin d'identifier et définir qui sont les enfants aux besoins spécifiques (dyslexie, etc.)
- Ⓢ Reconnaître et valoriser le métier d'auxiliaire de vie scolaire

5. **Pouvoir concilier vie professionnelle et vie de parent dans le monde du travail**

Parce que cette conciliation est aujourd'hui trop souvent difficile et source de stress et d'inconfort, pour les parents comme pour les enfants

« Il existe encore une certaine discrimination dans la réalité (égalité du jour enfant malade, promotions....). »

« Il existe bien des accords de branche pour la formation, les salariés handicapés et sur l'égalité homme/femme alors pourquoi pas sur la politique familiale et l'importance que l'on doit/peut accorder à la famille ? »

« Aujourd'hui les femmes sont obligées de travailler, donc pourquoi on n'oblige pas les employeurs à aider les femmes dans leur rôle de parent, notamment en permettant des horaires de travail plus souples ? »

« Pourquoi on devrait motiver les entreprises à se pencher sur la question de la garde, ça devrait être une obligation ! »



Synthèse nationale des avis citoyens



Les propositions partagées par les parents de plusieurs des 4 régions :

- Ⓢ Uniformiser le droit à absence pour enfant malade (le nombre de jours accordés et les conditions varient beaucoup aujourd'hui suivant les conventions collectives)
- Ⓢ Développer le télétravail
- Ⓢ Aménager le temps de travail, en prenant en compte la situation familiale dans les plannings
- Ⓢ Allonger le congé maternité (en particulier en cas d'allaitement) / paternité
- Ⓢ Inciter les entreprises à développer des crèches d'entreprise
- Ⓢ Développer la contribution des entreprises au coût de la garde des enfants (« chèque garde d'enfants », participation au chèque emploi service, etc.)

6. Etre mieux reconnu dans notre rôle de parent (par le monde du travail, par les professionnels de la petite enfance) et mieux accompagné pour exercer cette parentalité

Parce que la parentalité est un apprentissage permanent, avec des moments de questionnements, de doutes, de fragilités, qui nécessite une reconnaissance et des soutiens, sans stigmatisation.

« Rester à la maison est dévalorisant pour notre société aujourd'hui »

« Parce qu'être parent au foyer, ce n'est pas un congé ! C'est un plein temps, sans vacances, 24h/24. C'est un vrai emploi. »

« Toujours dans le cadre du monde du travail qui n'aide pas à la parentalité, il n'est pas si simple de retrouver un emploi quand on a eu un long temps d'arrêt. »

« Le problème ce n'est pas quand ils sont tout petits : c'est après que les enfants peuvent avoir besoin d'une plus grande attention des parents ! On devrait pouvoir poser un congé parental au moment où c'est utile ! »

« On a besoin d'être accompagnés mais pas culpabilisés ! Etre parent ça s'apprend. Parfois on se sent seul. On a besoin de soutien sans se sentir regardé comme des mauvais parents. Il y a des moments durs comme les divorces, les deuils. Mais aussi des moments simplement charnières : l'arrivée d'un enfant, l'adolescence, des conflits familiaux »

Les propositions partagées par les parents de plusieurs des 4 régions :

- Ⓢ Créer un statut pour les parents au foyer (Catégorie Socio-Professionnelle à part entière, idée d'« emploi parental »)
- Ⓢ Permettre une meilleure rémunération du « parent au foyer »



Synthèse nationale des avis citoyens



- ④ Valoriser l'expérience de parent au foyer dans la carrière professionnelle : une sorte de Validation des Acquis de l'Expérience du « parent au foyer » pour aider à son retour à l'emploi
- ④ Allonger le droit au congé parental et le rendre plus flexible
- ④ Développer des dispositifs d'échanges entre parents, des espaces physiques et virtuels, favoriser les possibilités d'entraide entre parents
- ④ Renforcer la place du parent dans le projet éducatif des lieux d'accueil collectifs et individuels et développer le dialogue parents/ professionnels
- ④ Renforcer l'accompagnement des parents, avant et après la naissance, à des moments charnières (adolescence, divorce, deuils, etc.), et ce jusqu'aux 18 ans de l'enfant

7. Faciliter l'accès à l'information

Parce que l'information existe, mais de manière éclatée et peu lisible

« Ce n'est pas facile de faire son choix de mode de garde, ce serait bien d'être accompagné pour comprendre les différences »

« Il y a plein de choses qui se font pour aider les parents mais ce n'est pas connu : l'information ne circule pas ! »

« Oui, l'information existe mais il faut passer des heures à la chercher, elle est éclatée, et en plus elle n'aide pas toujours à choisir ce qui nous convient le mieux »

Les propositions partagées par les parents de plusieurs des 4 régions :

- ④ Créer un guichet unique d'information sur la petite enfance et l'enfance, rassemblant l'information existante, aujourd'hui éclatée (de plusieurs manières : site internet, numéro de téléphone dédié, guichets uniques dans les territoires)
- ④ Faire remonter les besoins des parents, via la CAF ou d'autres acteurs publics, et avoir une réponse personnalisée



Synthèse nationale des avis citoyens



Préambule sur la démarche

Engagés à un ou deux parent par famille, dans la consultation citoyenne Au tour des parents dans quatre régions (Bourgogne, Midi Pyrénées, Nord pas de Calais, Pays de la Loire), pour trois journées d'échanges, de débats et de construction collective de propositions, nous représentons une grande diversité en termes de :

- revenus et situation professionnelle
- localisation géographique, tant dans des territoires urbains que dans des territoires ruraux
- nombre d'enfants et leur âge,
- configuration familiale (familles monoparentales, recomposées, etc.)

Nos motivations et attentes par rapport à la démarche

Avant tout, nous avons été enthousiasmés par la démarche de consultation citoyenne : nous avons l'occasion là de nous sentir citoyens actifs, d'être impliqués sur une politique qui nous concerne.

Nous avons vécu cette démarche comme une contribution à la redéfinition d'une politique à partir de la réalité vécue par des parents et leurs enfants.

Nous avons apprécié la découverte de la diversité des situations rencontrées par les parents, et la rencontre avec les professionnels de la petite enfance, qui ont permis à chacun d'élargir le regard au-delà de nos besoins individuels.

Nous espérons que nos propositions seront prises en compte et que les choix qui seront fait pourront répondre aux difficultés des parents et des enfants, et rendre le quotidien moins difficile.

Nous suggérons également aux acteurs locaux de la petite enfance, comme aux autres ministères sur leurs thématiques, de décliner des démarches d'écoute et de concertation de ce type.

Notre regard sur la situation actuelle

Notre premier constat est que les inégalités territoriales sont très fortes en matière de modes d'accueil et d'activités proposées aux enfants.

Il n'y a pas d'équité territoriale, y a-t-il même un pilotage territorial de la politique de petite enfance ?

La rencontre avec les acteurs a montré que les solutions de modes d'accueil plus souples, en réponse à des demandes moins classiques, et à des coûts accessibles existent (crèches d'entreprise, crèches mixtes enfants en situation de handicap/enfants valides, gardes à domicile, etc.) mais de manière très expérimentale, voire confidentielle parfois.

En matière de soutien à la parentalité, c'est encore pire. Lors de nos échanges et de la rencontre avec les acteurs, nous avons vu que des initiatives intéressantes pour aider les parents étaient mises en place dans certains territoires. Mais dans d'autres, il ne se passe rien... ça dépend s'il y a des associations ou des collectivités dynamiques !

Notre deuxième constat concerne le « couperet » des 6 ans, âge où la Prestation Accueil Jeune Enfant s'arrête mais pas les besoins d'accueil des enfants. Les aides s'arrêtent, mais les enfants ne se gardent pas seuls ! Les difficultés à concilier vie professionnelle et vie de parent peuvent même parfois se renforcer à l'entrée à l'école des enfants.

De la même manière, il existe un accompagnement des parents au moment de la naissance mais après il faut souvent se débrouiller tout seul. Pourtant, quand nos enfants grandissent, de nouvelles questions se posent sans cesse et on peut facilement se retrouver démunis !

Nos constats sur les modes d'accueil

- **un manque de choix dans les modes d'accueil** (nombre de places insuffisantes dans les structures collectives, difficulté d'accès ou de mobilité des parents, horaires trop rigides), **face à des besoins multiples**, qui amène parfois à des choix par défaut du mode d'accueil pour ses enfants ou à des interruptions d'activité professionnelle pour les parents (voire de non-retour à l'emploi). Il est plus que dommage d'avoir à choisir entre enfants et travail.



Synthèse nationale des avis citoyens



- **une qualité inégale des modes d'accueil**, d'une structure à l'autre : bruits, qualité des repas, qualité de l'accueil, insuffisance du personnel (ou sentiment d'insuffisance du personnel), hygiène, attention portée aux besoins de l'enfant...
- **des horaires peu adaptés aux rythmes de vie des parents qui travaillent et peu souples** : une amplitude horaire limitée, peu de solutions pendant les vacances. Dans le même temps, nous nous interrogeons sur les rythmes que nous faisons vivre à nos enfants : faut-il forcément adapter les enfants à notre rythme ?
- **un manque de réponses face à des demandes particulières** : parents isolés, enfants en situation de handicap, horaires décalés, besoin d'accueil irrégulier, situations exceptionnelles telles qu'une hospitalisation,
- **un manque d'information** (ou de diffusion de l'information) et de transparence sur l'existant :
 - sur les places disponibles
 - sur les critères d'attribution des places en crèches
 - sur les aides financières existantes
 - sur les solutions d'accueil ponctuelles et d'urgence
- **le coût élevé et très inégal des modes d'accueil**, selon les territoires, avec des tarifications parfois jugées injustes (dépassement du barème CAF par les assistant-e-s maternel-le-s).

Ces différences de coût renforcent les inégalités entre ceux qui peuvent payer (par exemple pour la garde à domicile) et les autres (notamment les familles monoparentales). Cela peut entraîner des arrêts de travail, le recours à la solidarité familiale, ou lorsque ce n'est pas possible le recours au travail clandestin. La question de l'accès aux activités culturelles et sportives est aussi posée : l'offre est inégale selon les territoires et le revenu ne devrait pas être un frein.

- **Un regard contrasté sur les professionnels de la petite enfance**. Même si certains d'entre nous témoignent parfois d'excellentes expériences dans la relation parents/professionnels de la petite enfance/ enfants, nous nous interrogeons sur :
 - les compétences des professionnels (en termes de formation initiale et continue notamment des assistant-e-s maternel-le-s, d'évaluation des compétences, de capacité à s'adapter à la singularité de chaque enfant, en vue de mettre en place des actions éducatives adaptées)
 - la stabilité pour l'enfant, quand le personnel référent change souvent
 - le faible lien entre les structures d'accueil (crèches, Relais Assistant-e-s Maternel-le-s, centres de loisirs, écoles, etc.)
 - la complexité des relations administratives avec les professionnels



Synthèse nationale des avis citoyens



- le lien de confiance et le dialogue nécessaire sur les besoins de l'enfant et les questions éducatives
- Le fait que les structures d'accueil ne sont pas suffisamment souples ou en capacité de répondre à nos besoins, n'est pas, pour nous, une question de volonté ou de compétences des professionnels, mais bien comme **une question de moyens**
- Nous constatons, par les échanges avec les professionnels, **des difficultés à monter des projets en matière de modes d'accueil** : crèche parentale, crèche d'entreprise, etc.

Nos constats sur la parentalité

Le parent au foyer n'est pas reconnu, voire dévalorisé dans la société, alors que c'est un « travail à plein temps », très mobilisateur, qui peut être source d'épanouissement et d'une grande qualité relationnelle, s'il est choisi et non subi. Toutefois la difficulté à pouvoir faire garder ponctuellement ses enfants ou le mettre à la cantine dans certaines communes peut éloigner durablement certains parents du retour à l'emploi.

Quant aux parents qui travaillent, aujourd'hui les entreprises reconnaissent insuffisamment le rôle de parent des salariés, en ne permettant pas assez de moduler le temps, les horaires de travail, d'avoir recours à du télétravail.

Etre parent n'est pas inné, cela s'apprend par l'expérience. Tout parent peut avoir besoin d'être aidé à un moment ou un autre : avant la naissance et juste après, mais aussi au moment sensible de l'adolescence, s'il est isolé, si l'enfant est différent (handicap, maladie...), lors d'événements difficiles (décès, divorce, maladie...). Cela ne fait pas de lui un parent défaillant, nous passons tous par des moments de doute.

Les acteurs et solutions d'accompagnement sont peu connus. Et y avoir recours peut être stigmatisant, synonyme de « mauvais parent ». Nous voulons être accompagnés sans être jugés, pouvoir échanger avec les autres parents pour se sentir plus forts.

Les soutiens qui peuvent être nécessaires sont de nature plurielle, sans forcément être mobilisés dans des cas graves, et dépassent largement le temps de la petite enfance :

- soutien psychologique / éducatif des enfants et des parents dans des moments difficiles, lors de conflits parents / enfants ou au sein de la fratrie, autour du moment sensible de la naissance (allaitement, sommeil, etc.), ou quand les problèmes des parents rejaillissent sur leurs enfants,



Synthèse nationale des avis citoyens



- soutien éducatif : soutien aux devoirs, sur le langage, sur la reconnaissance du rôle des parents
- soutien organisationnel
- soutien sur la question du handicap
- soutien sur des difficultés/questions rencontrées par les enfants et pour lesquels les parents n'ont pas la réponse (problème à l'école ou pour l'orientation, ...)

Par ailleurs, sur ces différentes questions, le soutien d'un professionnel peut être utile, mais nous avons aussi besoin d'espaces de partage entre parents pour apprendre de l'expérience de nos pairs.

Nos principales attentes envers un service public de la petite enfance

1. **La mise en pratique d'un principe d'égalité sur le territoire** (tarification, accessibilité, critères, etc.)
2. **Pouvoir avoir le choix du mode d'accueil**
3. **Avoir accès à des modes d'accueil, souples, adaptés, proches, accessibles financièrement**
4. **Le bien-être de nos enfants, dans leurs lieux d'accueil, qui doivent être des lieux d'épanouissement** intellectuel, moteur, affectif, pour tous les enfants, y compris les enfants ayant des besoins spécifiques (handicap, troubles de l'apprentissage, etc.)
5. **Pouvoir concilier vie professionnelle et vie de parent dans l'entreprise**
6. **Etre mieux reconnu dans notre rôle de parent** (par le monde du travail, par les professionnels de la petite enfance) **et mieux accompagné pour exercer cette parentalité**
7. **Faciliter l'accès à l'information**

Ce qui a fait débat entre nous

- **Jusqu'où attendre les solutions de l'Etat ? Quelle est la part de responsabilité de chacun ?** Ce type de débat a notamment eu lieu sur la question de l'information sur les modes d'accueil : est-ce à la puissance publique d'informer de manière proactive et personnalisée les parents (guichet unique, campagne de communication) ou aux parents de faire les démarches nécessaires pour avoir accès à une information existante mais morcelée. De même jusqu'où attendre ou exiger de la puissance publique et des professionnels des formations, des conseils, des guides, des soutiens à la parentalité ? N'y a-t-il pas là un risque de « normer » les pratiques éducatives et la fonction de parent ?
- **Quel est le bon levier : l'incitation ou la réglementation ?** Ce débat a notamment eu lieu sur le développement quantitatif des modes d'accueil : faut-il obliger les employeurs à créer



Synthèse nationale des avis citoyens



des crèches d'entreprises ou à participer au coût des modes d'accueil des parents employés, ou bien au contraire faut-il les inciter par de la sensibilisation ou des subventions ? De même, faut-il inciter les acteurs publics à programmer l'implantation de modes d'accueil après un recueil des besoins, ou mettre en place une loi type SRU pour imposer un quota de places en modes d'accueil collectifs ? Ou encore faut-il encadrer la qualité d'accueil par une charte nationale ou rester souple et favoriser une énonciation locale de critères de qualité pour permettre aux structures de se développer ?

- **La question des parents au foyer** : comment en faire un rôle reconnu, valorisé sans créer d'effet d'aubaine ? S'il y a davantage de droits, et cela paraît nécessaire, faut-il davantage de devoirs ? Nous sommes unanimes sur le fait qu'être parent au foyer doit être un choix qui n'hypothèque pas l'avenir professionnel, sans être forcément d'accord sur le fait de reconnaître des compétences spécifiques aux parents au foyer (En quoi acquièrent-ils des compétences différentes des parents faisant le choix de continuer à travailler ? Ces compétences sont-elles mêmes formalisables dans une validation des acquis de l'expérience ?) Pareillement, nous ne sommes pas tous d'accord sur la manière d'améliorer la condition financière du « parent au foyer ».

Faut-il rendre le congé parental mieux rémunéré, en gardant sa durée actuelle, en le raccourcissant, ou en l'élargissant à une période plus longue (jusqu'au 12 ans de l'enfant, voire plus) ?

- **Jusqu'où exiger d'être reconnu dans ses besoins de parent** par l'employeur sans être stigmatisé comme salarié ?
- **Comment impliquer davantage les parents dans les modes d'accueil et l'école sans empiéter sur le rôle des professionnels** ? Les discussions ont porté sur la nécessité de développer une relation de confiance interpersonnelle qui n'apparaît pas toujours compatible avec le fait d'être les évaluateurs du service.
- **La question du coût du service public de la petite enfance**. Beaucoup de propositions vont dans le sens d'un service public dont les modalités (accès, coût, etc.) seraient harmonisées au plan national. Une proposition, minoritaire, allait même jusqu'à suggérer un mode d'accueil public gratuit de 0 à 6 ans. Les avis diffèrent sur la manière d'en supporter le coût, et certains parents estiment que les contribuables (notamment non parents) n'ont pas à supporter ce coût.



Synthèse nationale des avis citoyens



L'ensemble de nos propositions

Résumé de nos propositions

Comment lire ces propositions ?

Le tableau page 16 reprend l'intégralité des propositions développées par les parents, dans les quatre régions. Ces propositions sont rassemblées par grandes familles d'objectifs. Ces objectifs et « l'esprit » des propositions sont expliqués dans les trois pages suivantes, afin que les propositions puissent être lues avec une « explication de texte » restituant les grandes évolutions souhaitées et la diversité des solutions pointées par les parents.

Comment lire le tableau ?

- les 4 dernières colonnes identifient la provenance des propositions (B= Bourgogne, MP= Midi Pyrénées ; NPDC = Nord-Pas de Calais ; PDL= Pays de la Loire)
- l'astérisque (*) indique que cette proposition est prioritaire pour les parents de la région concernée
- D signifie que ce point à fait débat

Pour un service public de la petite enfance accessible à tous, partout

A. Pour un pilotage national et une gouvernance revue

Comment faire de la politique publique de la petite enfance une priorité politique, en y allouant les moyens nécessaires ? Nos propositions relaient des attentes envers un pilotage renforcé, de préférence au niveau national qui garantisse un droit pour tous d'accès à un mode d'accueil grâce à une meilleure planification.

B. Pour une égalité de traitement

Nos propositions pour une égalité de traitement visent d'une part à uniformiser la tarification sur le territoire pour davantage d'égalité territoriale et pour ne pas renforcer les inégalités sociales et économiques. D'autre part, l'égalité passe par une plus grande transparence des critères d'admission en crèche, voire à la création d'un nouveau mode d'accueil gratuit pour les 0-6 ans.



Synthèse nationale des avis citoyens



Cela permettrait aussi à chaque enfant de recevoir un contenu éducatif comparable et limiterait les disparités de qualité entre accueil individuel et accueil collectif.

C. Favoriser le libre choix du mode d'accueil par des aides financières revues et un assouplissement des critères

Pour cela, nous proposons de faciliter l'accès aux modes d'accueil : liberté géographique, révision des coûts et des aides, élargissement de l'accès à celles-ci.

Pour une information centralisée et accessible pour les parents tant sur les modes d'accueil que sur le soutien à la parentalité

A. Faire de la parentalité et des modes d'accueil une cause publique par l'information grand public

Pour répondre au morcellement de l'information, nous proposons un guichet unique d'information sur la petite enfance et l'enfance, rassemblant l'information existante, aujourd'hui éclatée (via plusieurs médias) : modes d'accueil, activités extrascolaires, aides financières, démarches administratives, santé, lieux ressources, éducation et apprentissage.

Nos propositions supposent une diffusion forte de l'information en direction du grand public, mais aussi des professionnels.

B. Une personnalisation des réponses aux besoins par une information ciblée

Et si en plus l'information était personnalisée et ciblée en fonction de nos besoins ?

Pour une amélioration de l'offre d'accueil

A. Pour des modes d'accueil plus souples et plus adaptés aux besoins dans leur diversité

Cela passe, dans nos propositions, par des modes d'accueil aux horaires plus larges, compatibles avec la diversité des horaires de travail des parents, y compris pour les enfants scolarisés, et par le développement d'une offre d'accueil pour les besoins ponctuels ou d'urgence.

Face aux horaires atypiques, nous préconisons de développer la garde à domicile pour ne pas faire subir aux enfants le rythme des parents. Certains d'entre nous suggéraient plutôt de ne pas trop élargir les horaires d'accueil, afin d'obliger à une vaste réflexion sur l'aménagement du temps de travail.

B. Focus sur les assistant-e-s maternel-le-s : pour une relation facilitée et basée sur la confiance et la recherche commune du bien-être de l'enfant

Pour cela, il faut soutenir les parents dans la contractualisation avec l'assistant-e maternel-le et dans la relation au quotidien pour un développement harmonieux de l'enfant. Il faut aussi soutenir les assistant-e-s maternel-le-s : par davantage de formation, par une fréquentation accrue des Relais Assistant-e-s Maternel-le-s, par des lieux collectifs comme les Maisons d'Assistant-e-s Maternel-le-s.

C. Accroître et garantir la qualité des modes d'accueil pour le bien être de nos enfants

Cela peut passer par un renforcement du taux d'encadrement, de la formation et de l'évaluation des professionnels de la petite enfance.

Une réflexion générale sur la qualité de l'accueil et sur les rythmes, par une charte nationale ou par des engagements locaux, nous semble nécessaire, tant pour les lieux d'accueil que pour les lieux d'activités périscolaires.

Cela suppose également un dialogue renforcé entre parents et professionnels, mais aussi entre professionnels.

D. L'école à deux ans ? Et autres formes d'accueil à mi chemin entre mode d'accueil et école

L'école à deux ans ne nous apparaît pertinente que si elle est pensée à partir des besoins d'un enfant de deux ans, à mi chemin entre lieu d'accueil et école. D'autres formes, comme les jardins d'enfants, peuvent également être soutenues.

E. Focus sur la question des enfants aux besoins spécifiques : changer le regard sur le handicap et la différence

Comment faire de l'intégration des enfants en situation de handicap en milieu ordinaire la pratique réelle, au-delà d'un principe énoncé dans la loi ? Nos propositions visent à mieux accompagner l'enfant extra ordinaire et sa famille, de la détection de troubles à la mise en place de solutions.



Synthèse nationale des avis citoyens



F. Pour mieux concilier vie de parent et vie professionnelle : rendre les employeurs partenaires de la petite enfance

Les travailleurs sont aussi des parents et plus ils arriveront à concilier vie privée / vie professionnelle, meilleurs ils seront au travail comme à la maison ! Nos propositions visent à aider les travailleurs à être reconnus et soutenus dans leurs besoins de parents et à impliquer davantage les employeurs dans la question de l'accueil des enfants et du soutien à la parentalité.

G. Propositions pour l'accueil et les activités périscolaires des 6-12 ans

Parce qu'à 6 ans, un enfant n'est pas capable de se garder seul, nous proposons d'étendre les aides et les offres d'accueil au-delà de cet âge « couperet ».

H. Pour une meilleure reconnaissance du parent au foyer : par un statut et une rémunération valorisée

Nous proposons de repenser la durée du congé parental, en le rendant plus flexible (par exemple activable jusqu'aux 12 ans de l'enfant) et mieux rémunéré, tout en aidant au retour à l'emploi du parent au foyer.

I. Reconnaître et soutenir le rôle de la famille et des proches dans la garde des enfants

Comment reconnaître le rôle parfois central des grands parents dans la garde au quotidien des enfants ? Nos propositions portent sur une réflexion sur des contreparties à cet investissement.

Pour davantage de soutien à la parentalité

A. La parentalité, un apprentissage tout au long de la vie

Comment rendre les parents acteurs de leur propre parentalité ? Nos propositions vont d'une préparation à la parentalité (plutôt qu'à la naissance), à la formation à la parentalité des parents (et des professionnels !), en passant par le soutien à des lieux d'échange sur la parentalité, entre parents et entre parents et enfants.

B. Pouvoir faire appel à des soutiens et accompagnements divers, sans être vu comme un parent défaillant

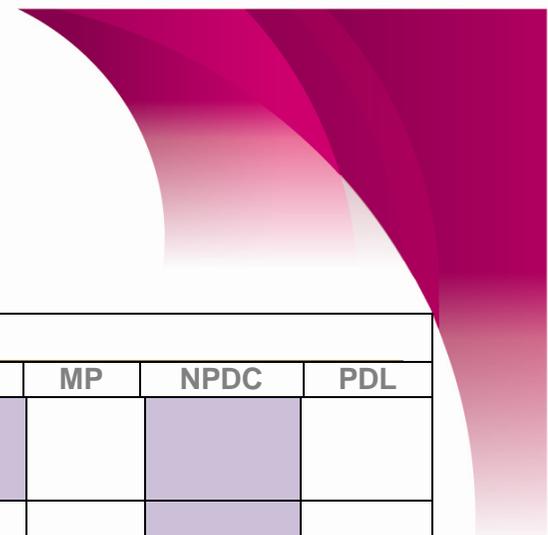
Parfois on a besoin d'aide en tant que parents, dans des moments difficiles du quotidien (divorce, conflit familial, deuil) et dans des moments clés comme l'arrivée d'un enfant : nos propositions tournent autour du besoin de solutions de proximité et de soutien de professionnels à la demande.

TOUTES LES PROPOSITIONS DES AVIS CITOYENS REGIONAUX

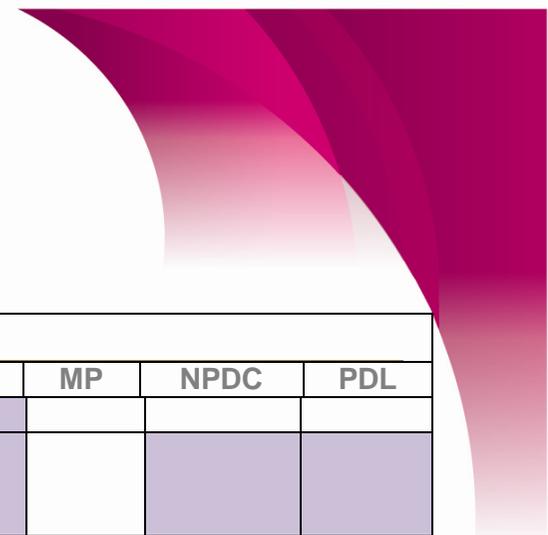
Enjeux	Propositions	B	MP	NPDC	PDL
I. Pour un service public de la petite enfance accessible a tous partout					
A. Pour un pilotage national et une gouvernance revue					
La politique publique petite enfance : une priorité	Faire de la petite enfance une priorité publique				
	Un organisme de coordination des actions de la petite enfance pour une planification des structures d'accueil				
Des attentes d'un pilotage national et de moyens alloués aux collectivités locales	Un droit pour tous d'accès à un mode d'accueil par une meilleure planification				
	Voter une loi fixant un nombre minimal de places d'accueil dans chaque commune à l'image de la loi SRU				
	Instaurer un ratio de places en crèches par enfant	*			
	Recenser les besoins réels pour localiser les futurs lieux d'accueil ou autres réponses adaptées				
	Faire une étude pour connaître les besoins de chaque territoire et prévoir une animation sur les territoires pour y répondre				
	Inclure les lieux d'accueil pour les enfants dans les plans d'urbanisation				
	Faciliter la création des crèches				
B. Pour une égalité de traitement					
Un nouveau mode d'accueil gratuit pour les 0-6 ans	Un lieu d'accueil unique gratuit pour les enfants de 0 à 6 ans, pour un vrai service public de l'enfance pour tous		D		
Une tarification uniformisée sur le territoire pour davantage d'égalité territoriale et pour ne pas renforcer les inégalités sociales et économiques	Uniformiser la tarification des structures collectives d'accueil sur le territoire	*			
	Uniformiser la tarification des modes d'accueil individuels				
	Soutenir les associations qui répondent à un besoin qui n'est pas couvert par l'Etat				
Des critères d'admission en crèche uniformisés sur tout le territoire et transparents	Transparence et équité des critères d'admission en accueil collectif				
C. Favoriser le libre choix du mode d'accueil par des aides financières revues et un assouplissement des critères					
Faciliter l'accès aux modes d'accueil individuels	Soutenir financièrement les modes d'accueil individuels (pour faciliter l'accès à ces modes, plus onéreux)				
	Versement de la PAJE directement au mode d'accueil (notamment aux assistants maternels)				*
Elargir l'accès aux aides	Versement d'une aide au libre choix d'accueil jusqu'à l'entrée effective à l'école				

TOUTES LES PROPOSITIONS DES AVIS CITOYENS REGIONAUX

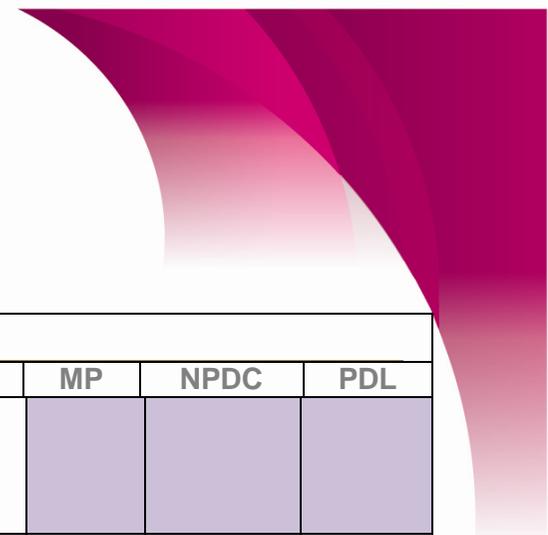
Enjeux	Propositions	B	MP	NPDC	PDL
Revoir les aides financières et le coût	Elargir l'accès aux aides aux parents en congé parental				
	Des aides plus importantes pour les familles les plus fragiles (monoparentales, nombreuses, à bas salaire)				
	Une révision des barèmes de la CAF, avec davantage d'aides financières des employeurs				
	Un système de tiers payant étendu au périscolaire, à la cantine et aux assistants maternels				
	Adapter les tarifs des centres aérés en fonction des revenus sur TOUT le territoire	*			
	Exploiter les aides fiscales				
Avoir la liberté géographique du mode d'accueil	Supprimer le carcan territorial du mode d'accueil				
	Mettre en place des gardes itinérantes, notamment en milieu rural				
II. Pour une information centralisée et accessible des parents tant sur les modes d'accueil que sur le soutien à la parentalité					
A. Faire de la parentalité et des modes d'accueil une cause publique par l'information grand public					
Faire de la petite enfance une cause publique	Une « Semaine de la petite enfance » pour parler des enjeux de la parentalité				
	Un guichet unique d'information sur la petite enfance et l'enfance, rassemblant l'information existante, aujourd'hui éclatée (via plusieurs médias) : modes d'accueil,				
	Via un numéro vert national, un « SOS parents »	*		*	*
	Via un site internet unique	*			*
	Relayé par un guichet unique sur le territoire, un centre d'information enfance			*	



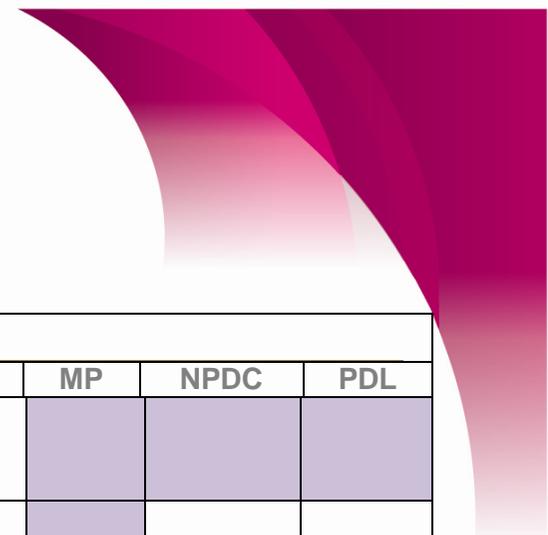
TOUTES LES PROPOSITIONS DES AVIS CITOYENS REGIONAUX					
Enjeux	Propositions	B	MP	NPDC	PDL
activités extrascolaires, aides financières, démarches administratives, santé, lieux ressources, éducation et apprentissage ...					
Une diffusion forte de l'information envers le grand public...	Un livret écrit papier ou numérique donnant des informations autour des enfants, de la grossesse à l'âge adulte				
	Faire connaître ce guichet : via de l'affichage dans chaque mairie, via une large campagne de communication, sur les emballages de produits infantiles		*	*	*
...Et envers les professionnels et personnes ressources	Mieux informer de ces ressources les différents professionnels qui sont au contact des familles (médecins, écoles, assistants sociaux, mairies, etc.)				
<i>B. Une personnalisation des réponses aux besoins par une information ciblée</i>					
Une information personnalisée et réactive à chaque parent	Faire remonter les besoins des parents, via la CAF ou d'autres acteurs publics, et avoir une réponse personnalisée				
Une information qui aide à choisir le mode d'accueil	Répertoire des prestations et spécificités des différents modes d'accueil, fiches techniques dans les revues spécialisées et brochures gratuites				
III. Pour une amélioration de l'offre d'accueil					
<i>A. Pour des modes d'accueil plus souples et plus adaptés aux besoins dans leur diversité</i>					



TOUTES LES PROPOSITIONS DES AVIS CITOYENS REGIONAUX					
Enjeux	Propositions	B	MP	NPDC	PDL
Des horaires plus larges, compatibles avec la diversité des horaires de travail des parents, y compris pour les enfants scolarisés ... mais jusqu'où ?	Elargir les horaires des crèches (6h-21h)				
	Développer les avantages financiers pour les assistant-e-s maternel-le-s en horaires atypiques pour les inciter à élargir leurs horaires, de manière encadrée				
	Elargir les plages horaires du périscolaire - dès 6h30 et jusqu'à 19h30 - en en faisant un temps éducatif et ludique				*
	Augmenter le nombre de places d'accueil périscolaire				
	Des structures d'accueil ouvertes 7 jours sur 7 et 24h dur 24, 365 jour par an	D	D		
Face aux horaires atypiques, développer la garde à domicile pour ne pas faire subir aux enfants les rythmes des parents	Développer les solutions de gardes à domicile portées par des associations offrant des solutions souples, ponctuelles, à la carte et accessibles financièrement			*	
	Aligner les modalités administratives pour l'emploi des personnes à domicile sur celles des assistant-e-s maternel-le-s				
	Ouvrir les Relais Assistant-e-s Maternel-le-s (RAM) aux gardes à domicile pour mieux socialiser les enfants et favoriser les échanges entre professionnels				
	Reconnaître les jeunes filles au pair comme employées à domicile				

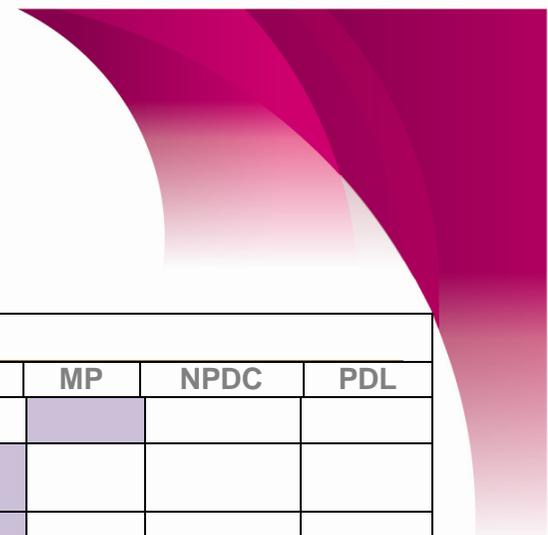


TOUTES LES PROPOSITIONS DES AVIS CITOYENS REGIONAUX					
Enjeux	Propositions	B	MP	NPDC	PDL
	Développer, à travers les RAM, un système d'entraide pour les assistant-e-s maternel-le-s qui permettent une plus grande souplesse vis-à-vis des contraintes des parents				
Développer l'offre de modes d'accueil en réponse à des besoins ponctuels ou d'urgence	Créer des places d'accueil d'urgence dans des crèches, chez des assistant-e-s maternel-le-s, etc.				
	Développer des modes d'accueil spécifiques pour les besoins ponctuels, en particulier dans le domaine médical				
	Faciliter la souplesse des modes d'accueil pendant la recherche d'emploi ou pour les petits contrats				
<i>B. Focus sur les assistant-e-s maternel-le-s : pour une relation facilitée et basée sur la confiance et la recherche commune du bien-être de l'enfant</i>					
Renforcer la formation continue des assistant-e-s maternel-le-s	Formation des assistant-e-s maternel-le-s (échanges de pratique, formation de 2-3 jours par an au RAM, etc.)				
	Créer un système de stage / tutorat pour les nouveaux assistant-e-s maternel-le-s				
Aider à la contractualisation, moment clé de la relation parent/ assistant-e maternel-le	Un médiateur pour aider parents et assistant-e maternel-le dans les premières rencontres				
	Une contractualisation sur mesure entre les parents et professionnels				
	Confier la relation administrative à un tiers, pas au parent				

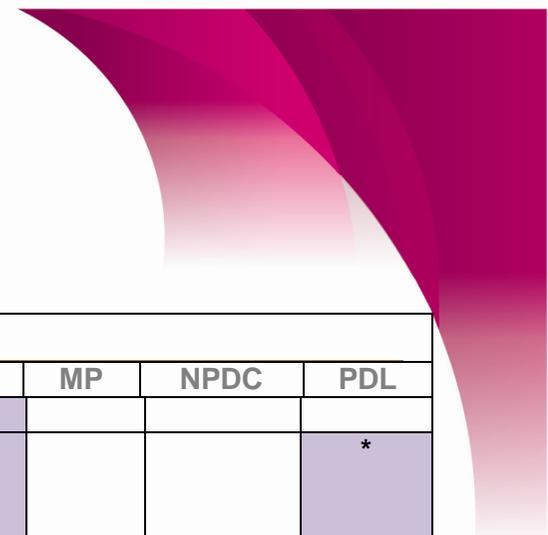


TOUTES LES PROPOSITIONS DES AVIS CITOYENS REGIONAUX					
Enjeux	Propositions	B	MP	NPDC	PDL
Développer les Relais Assistant-e-s Maternel-le-s (RAM) et Maisons d'Assistant-e-s Maternel-le-s, comme lieux centraux de formation et d'accompagnement pour les assistant-e-s maternel-le-s, et de socialisation des enfants	Développer et structurer les RAM et MAM, pour davantage d'organisation et de soutien entre les assistant-e-s maternel-le-s				
	Création de poste de coordinateur pour les assistant-e-s maternel-le-s avec adhésion obligatoire aux RAM				
	Systematiser l'établissement d'un livret de vie, outil de liaison assistant-e maternel-le/ parents				
Des exigences pour un développement harmonieux de l'enfant	Inciter/ obliger les assistant-e-s maternel-le-s à faire participer les enfants à des temps collectifs et des sorties				
<i>C. Accroître et garantir la qualité des modes d'accueil pour le bien être de nos enfants</i>					
Par une charte nationale	Instauration d'une charte nationale afin d'améliorer l'environnement des lieux d'accueil		*		
	Instauration d'une charte nationale d'accueil et de qualité, à signer par toute personne accueillant des enfants				
Par un renforcement du taux d'encadrement	Révision à la hausse des quotas d'encadrants par enfant				
Par un renforcement de la formation et de l'évaluation	Renforcer la formation initiale et continue du personnel de la petite enfance				
	Accompagner l'évaluation, par les parents, des intervenants				
Renforcer le dialogue professionnels de la	Ouverture des lieux d'accueil aux parents et formalisation				



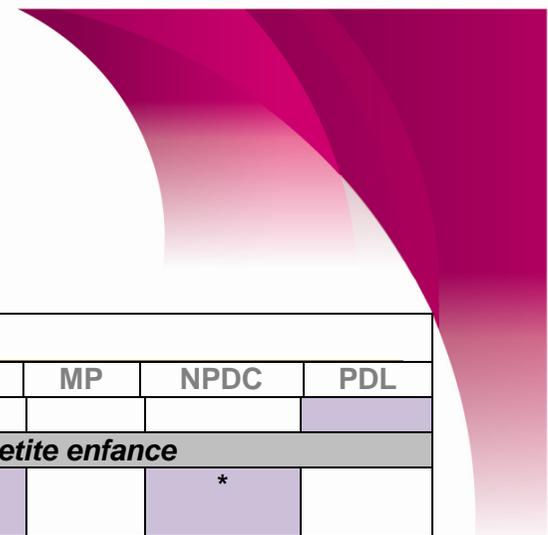


TOUTES LES PROPOSITIONS DES AVIS CITOYENS REGIONAUX					
Enjeux	Propositions	B	MP	NPDC	PDL
petite enfance / parents	de temps d'échange				
Renforcer le dialogue entre les acteurs de la petite enfance	Formaliser les échanges entre les intervenants qui encadrent l'enfant dans les territoires				
	Formaliser les échanges entre les intervenants qui encadrent l'enfant au sein des établissements scolaires				
	Réaliser des bilans « qualité de vie » aux différents âges de l'enfant				
Réfléchir à l'organisation du temps scolaire	Faire évoluer l'organisation du temps scolaire				
Accroître la qualité d'accueil des centres aérés et du périscolaire	Adapter l'accueil au sein des centres aérés et en périscolaire				
Faciliter l'accès aux activités périscolaires	Création d'un statut de bénévole chargé de conduire les enfants aux activités périscolaires de la commune				
<i>D. L'école à deux ans ? Des formes d'accueil à mi-chemin entre mode d'accueil et école</i>					
Des structures et des modalités adaptées à l'âge de l'enfant	Une école à deux ans, seulement si elle est adaptée aux besoins d'un enfant de cet âge				
	Créer des jardins d'enfants pour les 2-3 ans, pour créer un accueil intermédiaire entre la crèche ou la maison et l'école				
<i>E. Focus sur la question des enfants aux besoins spécifiques / les enfants « extra ordinaires »</i>					
Changer le regard sur le handicap et la	Combattre le tabou sur le handicap				



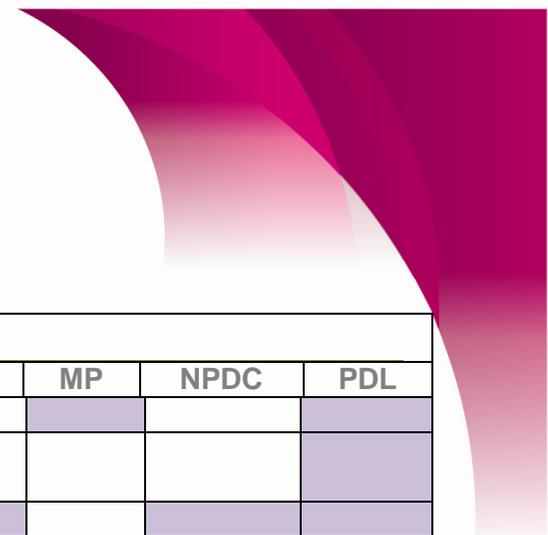
TOUTES LES PROPOSITIONS DES AVIS CITOYENS REGIONAUX					
Enjeux	Propositions	B	MP	NPDC	PDL
différence	Elargir la liste de reconnaissance des handicaps				
	Redévelopper la médecine scolaire, notamment afin d'identifier et définir qui sont les enfants « extra ordinaires » ; mieux former les professionnels de la petite enfance	*			*
	Améliorer l'information des professionnels de la petite enfance, notamment sur les questions de santé	*			
Faire de l'intégration des enfants en situation de handicap en milieu ordinaire la pratique	Accompagner la prise en compte des enfants en milieu scolaire	*			
	Développer des accueils mixtes enfants en situation de handicap / enfants valides			*	
	Ouvrir le monde des loisirs aux enfants extra ordinaires				
	Reconnaitre et valoriser le métier d'assistant vie scolaire				
Mieux accompagner l'enfant extra ordinaire et sa famille	Renforcer l'accompagnement et l'assistance aux familles concernées par le handicap				
	Valider les compétences des parents d'enfants en situation de handicap	*			
	Faire évoluer les allocations en faveur des enfants en situation de handicap				
	Mettre en place un service d'urgence dans les centres d'aide médico-sociaux et les centres médico				





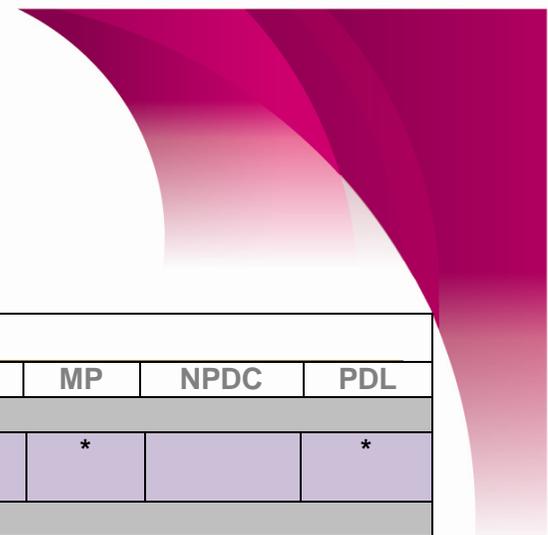
TOUTES LES PROPOSITIONS DES AVIS CITOYENS REGIONAUX					
Enjeux	Propositions	B	MP	NPDC	PDL
	psychologiques				
F. Pour mieux concilier vie de parent et vie professionnelle : rendre les employeurs partenaires de la petite enfance					
Faire participer les employeurs à l'accueil des enfants (de l'incitation à l'obligation)	Inciter les entreprises à développer des crèches d'entreprise			*	
	Obliger les grosses entreprises (nombre de salariés ou chiffre d'affaire) à développer des crèches d'entreprises				
	Développer la contribution des entreprises au coût de la garde des enfants (« chèque garde d'enfants », participation au CESU)				
	Rendre obligatoire la participation des entreprise au financement des modes d'accueil (crèche inter-entreprises ou chèque garde d'enfant)				
	Développer des subventions complémentaires pour les crèches d'entreprise de la part du Conseil régional ou du Conseil général, dès lors que l'entreprise partage une part de ses bénéfices liés à la crèche pour l'ouverture de crèche publique				
	Coordination entre les communes et les employeurs (privé, public, associations) sur l'accueil des enfants de salariés pour une mutualisation obligatoire des places			*	
	Créer une plateforme unique et simplifiée pour le montage			*	



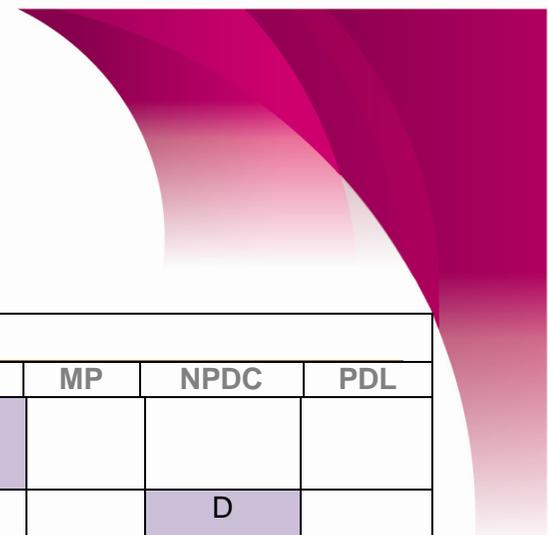


TOUTES LES PROPOSITIONS DES AVIS CITOYENS REGIONAUX					
Enjeux	Propositions	B	MP	NPDC	PDL
	des projets				
Reconnaitre le travailleur dans son rôle de parent et l'aider à concilier vie professionnelle et vie familiale	Droit minimum pour les parents salariés, harmonisé dans le droit du travail				
	Uniformiser le droit à absence pour enfant malade				
	Développer le télétravail				
	Développer dans les entreprises l'information aux travailleurs parents sur leurs droits				
Aménager les temps de travail et les horaires des travailleurs parents	Aménagement du temps de travail pour le bien de l'enfant, des parents, de la société		*		
	Mettre en place des quotas d'heures pour la garde d'enfants, en cas d'urgence, sans obligation de motif particulier		D		
Allonger et partager le congé de maternité/ paternité	Allongement du congé maternité / paternité, y compris en cas d'adoption				*
	Allongement du congé maternité/ paternité : 12 mois à diviser entre les deux parents		*		
Favoriser le choix de l'allaitement	Allonger la durée du congé de maternité, pour les mères qui allaitent, jusqu'au 6 mois de l'enfant, pour inciter à l'allaitement et valoriser ce choix				
	Faire connaître et respecter le droit à l'allaitement dans l'entreprise				

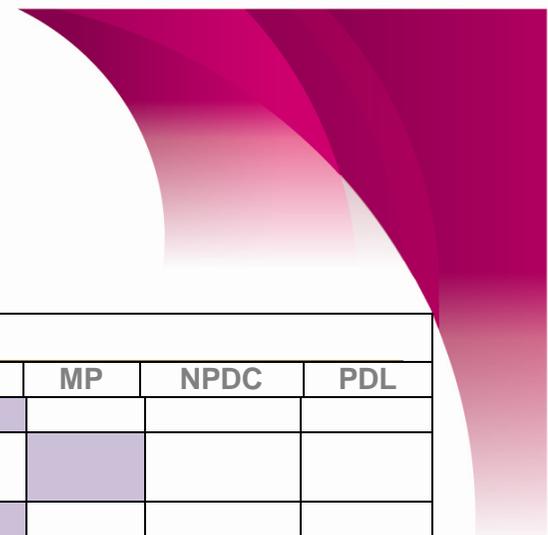




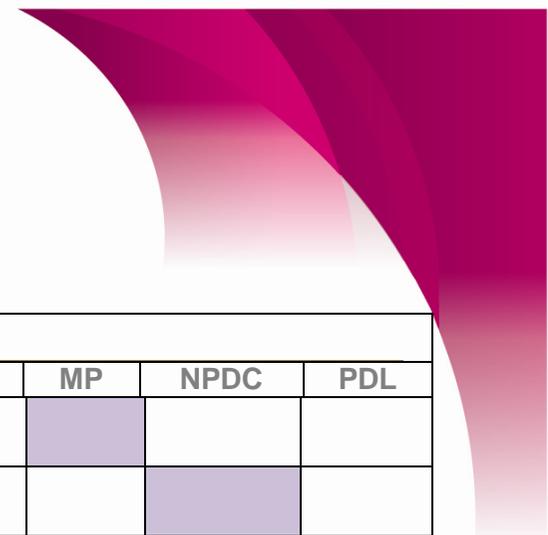
TOUTES LES PROPOSITIONS DES AVIS CITOYENS REGIONAUX					
Enjeux	Propositions	B	MP	NPDC	PDL
G. Propositions pour l'accueil et les activités périscolaires des 6-12 ans					
Allonger les aides à l'accueil après 6 ans	Etendre les aides pour les modes d'accueil pour les 6-12 ans	*	*		*
H. Pour une meilleure reconnaissance du parent au foyer					
Par un statut et une rémunération valorisée	Un statut pour les parents au foyer (CSP, idée d'« emploi parental »)		*	*	
	Une meilleure rémunération du parent au foyer Créer un statut d'emploi parental, rémunéré à 80% du salaire antérieur avec le plafond pôle emploi jusqu'à l'entrée à l'école de l'enfant	*		*	*
	Des points retraite pour les parents au foyer				*
Repenser la durée du congé parental	Un congé parental d'un an payé 80% du salaire, possible dès le premier enfant			*	
	Un congé parental activable jusqu'aux 12 ans de l'enfant				*
	Rendre plus flexible le congé parental (au-delà des 3 ans, à 50 ou 80%, alternativement par le père et la mère)	*			
Aider le retour à l'emploi du parent au foyer	Valoriser l'expérience de parent au foyer dans la carrière professionnelle : une sorte de VAE du parent au foyer, favoriser la formation pour aider le retour à l'emploi		D	*	



TOUTES LES PROPOSITIONS DES AVIS CITOYENS REGIONAUX					
Enjeux	Propositions	B	MP	NPDC	PDL
	Instaurer des quotas d'embauche de parents au foyer pour les entreprises				
Imposer des contraintes inhérentes à ce choix	En cas d'emploi parental, ne pas pouvoir bénéficier d'autres modes d'accueil subventionnés			D	
I. Reconnaître et soutenir le rôle de la famille et des proches dans la garde des enfants					
Donner un statut à la solidarité familiale	Reconnaissance et rémunération du réseau familial et social en cas de garde de l'enfant		D		
	Pour les grands parents qui prennent leur retraite de manière anticipée pour s'occuper de leurs petits enfants, valorisation dans le calcul de leur retraite				
	Formation et reconnaissance des acquis des aidants familiaux		D		
IV. Pour davantage de soutien à la parentalité					
A. La parentalité, un apprentissage tout au long de la vie					
Une préparation à la parentalité	Passer d'une préparation à la naissance à une préparation à la parentalité				
	Une Journée de préparation à la parentalité		D		
Des lieux d'échange sur la parentalité, entre parents et entre parents et enfants	Développer des dispositifs d'échanges entre parents, des espaces physiques et virtuels, favoriser les possibilités d'entraide entre voisins				



TOUTES LES PROPOSITIONS DES AVIS CITOYENS REGIONAUX					
Enjeux	Propositions	B	MP	NPDC	PDL
	Développer des cafés itinérants en ville et en campagne				
	Une maison des parents, avec des consultations de professionnels et des groupes de parole				
	Créer un lieu d'échange parents – enfants pour les 6-11 ans				
	Diffuser les outils de communication non violente				
Des formations à la parentalité, pour les parents et les professionnels, pour permettre une meilleure implication des parents dans les lieux d'accueil	Formation parentale continue		*		
	Formation des délégués des parents (crèches et écoles) pour leur apprendre à animer des temps avec les parents, à les représenter				
	Développer un dispositif à destination des enfants pour répondre à leurs questions				
<i>B. Pouvoir faire appel à des soutiens et accompagnements divers, sans être vu comme un parent défaillant</i>					
Pouvoir bénéficier de conseils ou visites à la demande, dans les moments difficiles du quotidien	Développer des dispositifs anonymes et pluridisciplinaires faciles d'accès sur le territoire				*
	Développer un pôle d'assistance d'urgence pour les parents en difficulté transitoire de mode d'accueil, en conflit, en situation familiale compliquée				
Avoir des solutions de proximité	Développer un soutien psychologique de proximité				
	Mettre en place des permanences médicales dans les « déserts médicaux »				



TOUTES LES PROPOSITIONS DES AVIS CITOYENS REGIONAUX					
Enjeux	Propositions	B	MP	NPDC	PDL
	Un interlocuteur pour favoriser les initiatives locales de soutien aux parents, en fonction des besoins				
Un moment charnière : l'arrivée d'un enfant	Systematiser la proposition d'une rencontre avec un psychologue avant la sortie de la maternité				
	Pouvoir avoir un sas entre la maternité et le retour à la maison, en cas de besoin				
	Développer des maisons de naissance				

